

WILAYA: BATNA.
DA I R A: BOUZINA.
COMMUNE : BOUZINA.

N° : 07 / 2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

MATRICULE FISCALE : 098405355048322

Conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015 Portant code Des Marchés Publics et des délégations de service public.

Le président d'APC de Bouzina Informe Tous les soumissionnaires participés à L'appel D'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° .06/2026 relatif au Projet suivant:

- **ENTRETIEN ET REHABILITATION DU CHEMIN COMMUNAL N°3503 (ROUTE RELIANT BOUZINA-MAAFA SUR 10 Kms)**

Publie dans les quotidiens / LE REDACTEUR en langue Française en date du : **02/03/2026**, la presse électronique (اخباردزاير) en langue arabe daté du : **05/03/2026**, (DzWatch) en langue Française daté du : **05/03/2026** et BOMOP

Vu les résultats d'évaluation des offres Techniques et Financières du: **17/03/2026** le Marché est attribué provisoirement comme suit :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre après correction En (TTC)	Note De L'offre (30/60 Points)	Délai de Réalisation	Observation
ETPH -TCT-(ZERIGUI MOUSTAFA) LOT ZEMOURI PARC A FORAGE- BATNA NIF : 1986 0506 00198 28	100.555.000,00 DA	55 Points	05 Mois	Offre Moins disant

Conformément à l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant code Des Marchés Publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contactant dans le cadre d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale peut introduire un recours dans Dix (10) Jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse , BOMOP ou la presse électronique auprès de la commission du marché de la commune , si le dixième (10) Jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale , la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Pour les autres Soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Président D /A P C